



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

DECISION MUNICIPALE N° 2023/159/A.J.

Affaire suivie par : Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux
☎ 04.94.36.33.82
slhermitte@mairie-toulon.fr

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Trouble à l'ordre public affichage panneau d'affichage à l'entrée de Ville - Pouvoir pour déposer plainte

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, d'habiliter Mme Sandie L'HERMITTE, cheffe du service contentieux et assurances à déposer plainte au nom de la Commune pour les faits suivants :

- trouble à l'ordre public, incitation à la haine raciale compte tenu du contexte géopolitique (conflit israélo-palestinien) et du message de l'affiche du panneau d'affichage à l'entrée de la commune.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 03 NOV. 2023

Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 03 NOV. 2023

PUBLIE LE 03 NOV. 2023

Acte à classer

2023159AJ

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-03T15-59-18.00 (MI248611450)**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20231103-2023159AJ-AR (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** DECISION MUNICIPALE 2023/159/A.J. Trouble à l'ordre public affichage panneau d'affichage à l'entrée de Ville - Pouvoir pour déposer plainte**Date de décision :** 03/11/2023**Nature de l'acte :** Actes réglementaires**Matière de l'acte :** 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.4. Autres actes réglementaires**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** DAF SC DECI 2023 159 AJ.PDF**Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/11/23 à 15:59

Par DUPONT ID Stéphanie

Transmis

Date 03/11/23 à 15:59

Par DUPONT ID Stéphanie**Accusé de réception**

Date 03/11/23 à 16:04